

Montréal, le 4 novembre 2013

Par dépôt électronique (SDÉ)

M^e Serge Cormier
Sauvé Cormier Chabot & Associés
Procureur de l'AREQ
191, rue du Palais, C.P. 610
Sherbrooke (Québec) J1H 5H9

**Objet : Demande d'approbation des exigences techniques de raccordement
au réseau de transport d'Hydro-Québec
Dossier de la Régie : R-3830-2012**

Cher confrère,

La Régie de l'énergie (la Régie) a bien reçu votre lettre du 1^{er} novembre 2013 requérant un délai supplémentaire afin de répondre aux demandes de renseignements adressés à l'AREQ et en prend acte.

La Régie autorise l'AREQ à transmettre ces réponses au plus tard **mercredi le 6 novembre 2013 à 16h.**

Veillez agréer, cher confrère, l'expression de nos sentiments distingués.

Véronique Dubois
Secrétaire de la Régie de l'énergie

VD/as